

# COMMUNAUTE URBAINE GRAND PARIS SEINE ET OISE - ACCORD CADRE AMO VOIRIE ET INFRASTRUCTURES -

78 200 MAGNANVILLE



## Client

Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise

## Partenaires

SAGE ENVIRONNEMENT, INGEDIA, CALIA CONSEIL

## Missions

Assistance à maîtrise d'ouvrage technique, financière et juridique

## Part IGREC INGENIERIE

Mandataire en charge du pilotage et des volets techniques

## Description et caractéristiques principales du projet

Regroupant 35 communes pour près de 113 000 habitants, la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise couvre un large territoire à l'ouest de Paris, largement desservi par les transports ferroviaires (5 communes du périmètre de la Communauté Urbaine possèdent une gare et Mantes-la-Jolie est desservie quotidiennement par le TGV) et les voies autoroutières A13 et A14.

Ce positionnement en région francilienne avec cette qualité de desserte donne une attractivité particulière à ce territoire en constante évolution. Afin de suivre et d'anticiper ce dynamisme, la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise concentre une partie de ses investissements sur les voiries et leurs dépendances, les espaces publics et les infrastructures.

La Communauté Urbaine a contracté une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, sur la période 2014-2017, pour la mise en œuvre et le suivi de l'organisation technique, juridique et financière des voiries, des dépendances des voiries et des infrastructures sur l'ensemble de son territoire.

## Présentation du projet

Shon	-
Montant des travaux	-
Date de fin	2017